

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2023

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 Route du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le lundi 27 février 2023 selon convocation en date du 22 février 2023 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, Madame Nathalie RAYNON étant désignée comme secrétaire de séance.

Présents : TOVO M., RAYNON N., LAINEE N., DURRENS J., TERREE Y., GAYRAL M., ROUSSEAU J. et MENOUB.

Absents : JACQUES L. et MOLIE A.

Pouvoirs :

Excusés : FLANQUART C.

Ordre du jour :

- Validation du PV de séance du 16/01/2023
- Délibération 2023-007 : Participation frais école
- Délibération 2023-008 : Vote des subventions aux associations
- Délibération 2023-009 : Création d'emplois avec tableau des emplois
- Questions diverses.

Validation PV de séance du 16/01/2023

Nathalie RAYNON mentionne que les comptes rendus de séance ne reprennent pas les échanges lors des conseils, qu'ils comportent des erreurs à plusieurs endroits :

- au chapitre, validation de la séance du 28/11/22, les ajouts rédigés ne sont pas ceux demandés. Nathalie Raynon demandait d'ajouter au PV du 28 novembre 2022 les questions posées à Monsieur le Maire « Pourquoi prend-il des décisions sans en parler aux membres du conseil, aussi membre de la commission environnement de l'Agglomération d'Agen, ou sans en parler au préalable durant le conseil municipal ? Pourquoi rejeter si vite la proposition de l'Agglo d'organiser une opération broyage de Sapin, alors que ce type d'évènement pourrait apporter de la convivialité sur la commune. » Question auxquelles le Maire n'a pas répondu.

Michel Gayral, secrétaire de séance du 28/11/2022, ne s'oppose pas à l'ajout des informations pour modification du PV du 28 novembre 2022.

- au chapitre, délibération 2023-001 Extinction partielle de l'éclairage public, n'apparaît pas les noms des votants « CONTRE » (Joel Durrens et Michel Gayral) et « ABSTENTION » (Nathalie Raynon), induisant en erreur les habitants sur les raisons du vote. Et donc d'ajouter les remarques de Joel Durrens et Michel Gayral et leur

Délibération 2023-009 : Création d'emplois avec tableau des emplois

M. le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de notre personnel municipal.

En effet, notre agent technique de 2^{ème} classe (cantinière) et notre ATSEM de 2^{ème} classe passent au grade de 1^{ère} classe dans leur cadre d'emploi respectif.

Vote à l'unanimité.

VOTANTS 8

POUR : 8

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Vie des Commissions

1-Dispositif Fond vert :

Il s'agit d'un dispositif créé par l'État pour réduire nos consommations énergétiques de 30 % d'ici 2030. Une enveloppe de 8 millions d'euros a été validée pour le Lot-et-Garonne pour 2022. La mairie souhaite réaliser un diagnostic de performance énergétique pour évaluer l'isolation de la toiture de la mairie et de la toiture de la salle des fêtes + CLAE. Priorité 2024 (mail du 8 février 2023 : réponse pré-diagnostic /convention TE47). La convention sera le sujet du prochain conseil municipal.

2-Conseiller numérique de l'Agglomération : Réunion à Puymirol le mercredi 1er mars à 18h30 sur le rôle du conseiller numérique de l'Agglomération (mail 14/02/2023 - Invitation de Carole Déjean-Simoniti Adjointe au Maire d'Agen et Conseillère communautaire Déléguée Agglomération d'Agen – Transition Numérique). Monsieur le Maire ira à la réunion, verra si l'assistance numérique est possible dans le futur Tiers-Lieu de la mairie et invite les conseillers à venir l'accompagner.

Question collégiale du conseil, est-ce que ce service ne serait pas un doublon avec France-Service ? Et quelle sera la plus-value d'une assistance numérique ? Michel Gayral fait part de son expérience pour la retraite, et dit que France Service est un bon guichet d'aide.

3-Reflexion pour une nouvelle autolaveuse : démonstration par un fournisseur le 1^{er} mars à 9h à la salle des fêtes. Devis à 3200€ au lieu de 5500€. Cette machine sera au sujet de la commission finances au mois de mars et un conseil municipal fin mars et début avril pour voter le budget 2023.

4-Projet tourisme avec l'Agglomération : M. le Maire annonce que le jeudi 2 mars à 16 h, il a rendez-vous sur site à Bellerive. Il va présenter le projet autour de l'ancienne gare à Madame Garbino directrice service économique de l'Agglomération d'Agen qui pourra dire ce qu'elle en pense.

5-Les coupures électriques : le 12 février, une réponse ENEDIS pour les coupures électriques. Ce sont des défauts intermittents issus du poste source de Valence d'Agen qui a pour origine un défaut pas encore déterminé et qui nécessite encore des investigations sur Clermont-Soubiran.

6-Écoles et temps périscolaire :

La maternelle sera fermée le 7 mars (grève nationale) ce qui inclut l'absence de cantine et de TAP. Madame Cavaillès (Directrice et professeur de CP-CE1-CE2) ne fait pas grève.

Notre cantinière étant en arrêt maladie jusqu'au 18 mars inclus, pour le moment, les repas sont assurés par l'association Les Amis du RPI de Saint-Nicolas de la Balermie pour 3 semaines. C'est notre agent technique qui est chargé de les transporter.

Conseil d'école : le mardi 14 mars à 18h30 à Saint-Jean-de-Thurac

Questions diverses :

Monsieur le Maire souhaite proposer un nom au futur tiers-lieu : « crieur public »

Joel Durrens demande au maire de définir ce qu'est un tiers-lieu, Mathieu Tovo explique que c'est l'endroit où a été mis la bibliothèque, et où sera la mairie annexe, le coin des assos, le comité des fêtes s'il se crée...

L'information passera dans le bulletin municipal qui sera distribué en avril.

Pour aménager ce lieu, il faudra en plus prévoir quelques achats de mobiliers, de la sonnette PMR (Devis) et une ligne internet.

Monsieur le Maire souhaite prévoir un dimanche en fin de matinée pour inviter les nouveaux propriétaires du lotissement Villane, par l'organisation d'un apéritif, et durant lequel sera prévu de leur remettre leur plaque de maison.

Nathalie Raynon demande pourquoi ce traitement de faveur pour les acheteurs des maisons du lotissement, et fait remarquer qu'à ce compte-là, autant faire chaque année une invitation à tous les nouveaux arrivants sur la commune. Yves Terrée dit que pour les autres il y a les vœux du Maire au mois de janvier.

Michel Gayral a retrouvé le document de création de l'association de pétanque à Saint-Romain, et qu'elle a été créée en 1961 avec M.Villan Président.

Les agents de l'Agglomération d'Agen chargés des poubelles à Metgé ne sont pas passés, c'est Véolia qui est en charge de la tournée. Cet oubli a été signalé et un autre passage sera fait.

Mathieu Tovo conclut le conseil en prévenant que le mois de mars et avril sera chargé avec la commission finances et un conseil municipal fin mars et début avril pour le vote du budget 2023.

Prochain conseil le 27 mars 2023 à 20h30.

Fin de la réunion à 22h30

Le secrétaire de séance

Nathalie RAYNON



Le Maire

Mathieu TOVO

